



LES 10 ANS DE STS DANS LA CONVIALITÉ



STS et RAS Intérim ont choisi le 28 juin et le cadre festif des nuits de Fourvière pour célébrer dans la convivialité avec leurs clients, partenaires et collaborateurs, les **10 ans de STS** et les **20 ans du service 24/24 de RAS Intérim**.

L'occasion pour **Sébastien Huyghe**, co-fondateur avec **Vincent Girma** de **STS**, de rappeler en quelques chiffres le long chemin accompli depuis le recrutement de leur première collaboratrice **Aurélie Cochat**, mise à l'honneur sous les applaudissements. Saviez-vous ainsi que **STS** traite chaque année autant de paies transport qu'il y a d'habitants à Lille, autant de fichiers d'archivage légal que d'habitants à Lyon ou encore que les spécialiste **STS** du service Audit et conseil ont fait gagner en une année à leurs clients autant d'euros que la population de l'Île-de-France.

Avant de poursuivre la soirée par un très agréable repas champêtre et un concert de pop-rock du groupe français Phoenix sous le signe du dynamisme, de l'innovation musicale et des accord parfaits, valeurs chères au groupe **RAS Intérim & STS**, Sébastien a souhaité rappeler aux 450 convives présents cette citation pleine de sagesse de Sam Walton, fondateur de Wal-Mart :

« Il n'y a qu'un patron, le client. Il peut licencier tout le personnel, depuis le directeur jusqu'à l'employé, tout simplement en allant dépenser son argent ailleurs. »



STS PUBLIE DEUX NOUVEAUX LIVRES BLANCS

LIVRE BLANC SUR LES INFRACTIONS À LA RÉGLEMENTATION DU TRANSPORT ROUTIER

Les infractions à la réglementation dans le transport routier de marchandises constituent un sujet au cœur des préoccupations des entreprises et fédérations de transport, si bien que le Ministère des transports s'est senti obligé de taper du poing sur la table pour faire respecter par tous la réglementation.

« Parmi les infractions les plus courantes, nous retrouvons souvent le conducteur qui laisse sa carte dans l'appareil sans

respecter la procédure de fin de mission, il risque toutes les semaines une amende de 4ème classe. Les retards dans l'archivage légal sont également fréquents et passibles d'une amende de 5ème classe » précise **Cyril Foing**, Consultant **STS** expert des données sociales transport.

Fonctionnement du chronotachygraphe, risque lors des contrôles sur route et des contrôles en entreprise, recours

possibles et prévention, sont les principaux thèmes abordés dans ce livre blanc destiné à suggérer au gestionnaire de flotte des réponses pratiques et des pistes de progrès pour mieux se prémunir face aux risques d'infraction à la réglementation transport.

Retrouvez le livre blanc sur les infractions à la réglementation sur le site web STS : www.stsweb.fr.



LIVRE BLANC SUR LE CONTRÔLE URSSAF DANS LE TRANSPORT ROUTIER

Le nombre et la fréquence des contrôles **URSSAF** en France est en progression. Désormais la plupart des entreprises font l'objet d'un contrôle tous les 3 à 5 ans environ, y compris les PME.

Les réductions de charges sociales, dont la réduction Fillon, les avantages en nature et les frais professionnels figurent en tête du palmarès des causes d'erreur et donc des redresse-

ments. Dans le transport routier de marchandises, le caractère spécifique de la réglementation sociale entraîne des risques démultipliés sur les sujets des temps de travail, des frais de déplacement et des réductions de charges.

Et pourtant le redressement suite à un contrôle n'a rien de la fatalité. Les experts **STS**, rompus aux exigences de l'URSSAF,

ont souhaité synthétiser dans ce livre blanc leurs principaux conseils pour transformer cette épreuve en un simple audit de la qualité des déclarations sociales, comme les entreprises ont l'habitude d'en subir dans le cadre de leurs certifications diverses.

Analyse des risques, périmètre et méthode de contrôle, conseils

pour la préparation, charte du cotisant, bons comportements à adopter ou encore recours possibles et anticipation par la prévention, figurent parmi les thèmes de cet ouvrage fort utile.

Retrouvez le livre blanc sur le contrôle URSSAF sur le site web STS : www.stsweb.fr.

STS DEVIENT PARTENAIRE DU GROUPEMENT ASTRE

STS et le groupement **ASTRE** viennent de concrétiser un accord de partenariat visant à référencer et promouvoir auprès des Astriens les services d'expertise paie STS, notamment le « **Pack social** » et l'optimisation de la DFS (Déduction Forfaitaire Spécifique).



Le Groupement **ASTRE** et sa nouvelle direction souhaitent conforter leur développement européen construit sur un système de valeur fort, fait de haute qualité de service, de développement des compétences et de responsabilité sociale et environnementale.

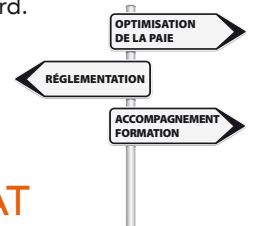
L'offre d'expertise STS apporte aux adhérents **ASTRE** des services à haute valeur ajoutée. Deux adhérents du groupement, les **Transports Voiron** et les **Transports Chazot**, utilisent déjà ces services STS et ont pu ainsi apporter leur témoignage et leur retour

d'expérience auprès des dirigeants du Groupement **ASTRE**.

Pour **Sébastien Huyghe**, Directeur associé STS, « *Nous sommes fiers de ce partenariat avec **ASTRE** car nous nous retrouvons pleinement dans les valeurs de solidarité, de qualité et de proximité du groupement. Nos services d'optimisation de la paie sont particulièrement adaptés à la nature et à la taille des entreprises du réseau et nous espérons convaincre de nombreux Astriens de rejoindre **Jean-Christophe Voiron**, **Jean-Paul Liver-***

*nay (Transports Voiron) et **Fabien Chazot** dans leur choix de faire confiance à l'équipe STS ».*

L'objectif du « **Pack social** » STS est de construire un partenariat expert durable avec les Astriens qui pourront ainsi bénéficier d'un diagnostic de leur système de paie, de la mise en œuvre des préconisations élaborées par les experts STS et d'une mission de suivi accompagnée de tableaux de bord.



BFT TRANSPORT ET STS RENFORCENT LEUR PARTENARIAT

La Société **BFT Transport** opère plus d'une centaine de véhicules au départ du port fluvial de Lyon. Elle est notamment spécialisée dans le transport de containers et le transport exceptionnel. **BFT Transport** est un client historique **STS** pour le traitement et l'analyse des données sociales.

Patrick Folleas, son président, a choisi récemment d'étendre sa confiance aux équipes STS pour l'externalisation de sa paie transport. « Sérieux, efficacité et rapidité » sont trois mots clés et un peu la devise de Patrick Folleas, également très connu pour son écurie « **Lion Truck Racing** » qui brille dans le championnat d'Europe de courses de camions de la FIA.

Client historique STS pour le traitement, l'analyse et l'archivage de ses données

sociales conducteurs et véhicules, **BFT Transport** a pu ainsi mettre en place un traitement à la semaine des données sociales et un plan d'actions correctives très efficace sur les infractions.

« *J'ai la réputation d'être intraitable sur le respect strict de la réglementation, nous sommes fiers chez **BFT Transport** de cette référence. La mise en place du partenariat avec STS depuis 2002 a permis de construire un climat social apaisé et serein avec les conducteurs* » précise Patrick Folleas avant de justifier l'objectif et le bienfondé de son nouveau partenariat avec STS pour l'externalisation de la paie transport.

« *J'ai décidé d'aller plus loin dans le partenariat pour faire face à l'accroissement de notre*

activité, avec notamment l'ouverture d'une nouvelle agence à Fos-sur-Mer, mais aussi à la complexité croissante de la réglementation et la charge de travail de nos équipes administratives. Nous avons choisi de concentrer notre savoir-faire RH sur le pilotage, le contrôle et la validation de notre système de paie et d'en confier le traitement et la production à STS.

Selon Patrick Folleas, les premiers résultats de cette externalisation de la paie sont très positifs et conformes aux attentes, il souligne notamment la bonne compréhension du besoin par les experts STS ainsi que la qualité du support technique STS.

Pour **Sébastien Huyghe**, directeur associé STS : « *Nous sommes fiers d'avoir pu capitali-*

*ser sur le climat de confiance historique avec **BFT Transport** et **Patrick Folleas** pour renforcer notre partenariat durable ».*



AGENDA DES FORMATIONS, SÉMINAIRES ET PETITS DÉJEUNERS

Petits déjeuners, séminaires ou stages de formation, ayez le réflexe « je m'informe avec STS » et n'hésitez pas à participer à nos sessions d'information ou de formation régionales qui allient expertise et convivialité.

Retrouvez toutes les dates et les lieux de nos formations et séminaires sur le site web www.stsweb.fr.

DISPENSE DE DÉCLARATION CNIL POUR LES CHRONOTACHYGRAPHES

La Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) est l'autorité administrative chargée de veiller au respect des droits des citoyens dans le domaine de l'informatique. Récemment, la CNIL a approuvé une dispense de déclaration pour

tous les chronotachygraphes installés dans les véhicules des sociétés de transport routier.

Retrouvez plus d'information sur cette dispense sur le site www.stsweb.fr, rubrique « Actualités ».